

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Bâtiments communaux

Bar épicerie « Les Marronniers » : validation du devis de l'entreprise BŒUF pour la rénovation des peintures et boiseries intérieures. Montant des travaux : 1 856.80 € TTC.

Personnel communal - école

Monsieur le Maire informe de la réduction du temps de travail de l'agent Andrée CARRIERE, suite à la modification des rythmes scolaires (retour à la semaine des 4 jours) dès la rentrée de septembre.

Ecole

Effectif de l'école : 12 élèves.

L'effectif serait plus important si tous les enfants en âge d'être scolarisés à partir du CP et résidant sur la commune, étaient inscrits dans notre école.

Compte-rendu des recettes et dépenses de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2016-2017. Le prix du repas est maintenu jusqu'au prochain budget.

Monsieur le Maire informe les parents d'élèves du maintien du service public de la garderie.

Terrain communal

Monsieur le Maire a signé l'acte d'achat du terrain cadastré AA62 situé au dessus du stade de foot.

SIVOM

Nettoyage du dernier bac de la station d'épuration réalisé début septembre.

Numérotation du bourg

En attente de l'accord du service postal qui déclencherà la distribution des numéros.

Questions diverses

Inter villages : l'équipe composée des jeunes de la commune de Billezois a remporté les premiers jeux inter villages de la communauté de communes « Pays de Lapalisse ». Bravo à tous ces jeunes pour leur esprit de camaraderie.

Projet éolien : le mat de mesure des vents doit être installé au cours de ce mois.